

ARCHIVES DISPONIBLES

Relevés :

année	auteur(s)	fig.
1946	André GLORY	182a
1952	Édouard DROUOT <i>et alii</i> ,	182b
1964-65	Ludovic CHABREDIER	182c
1995-98	Philippe NOVEL	182d, 183, 189

Photographies :

année	auteur(s)	fig.
1946	Albert PERRET	
1954	André LEROI-GOURHAN / Jean VERTUT	
1958	Luc JOUBERT	
1964	Jost SCHULZE	
1972	Guy BREVET	
1976	Jacques BRUNET	186
1982	Albert COLOMER	
1990	Norbert AUJOULAT	
1995-98	Philippe NOVEL	
2013	Julien MONNEY	184, 185
2020-24	Alain DUBOULOZ	180, 181, 187, 190

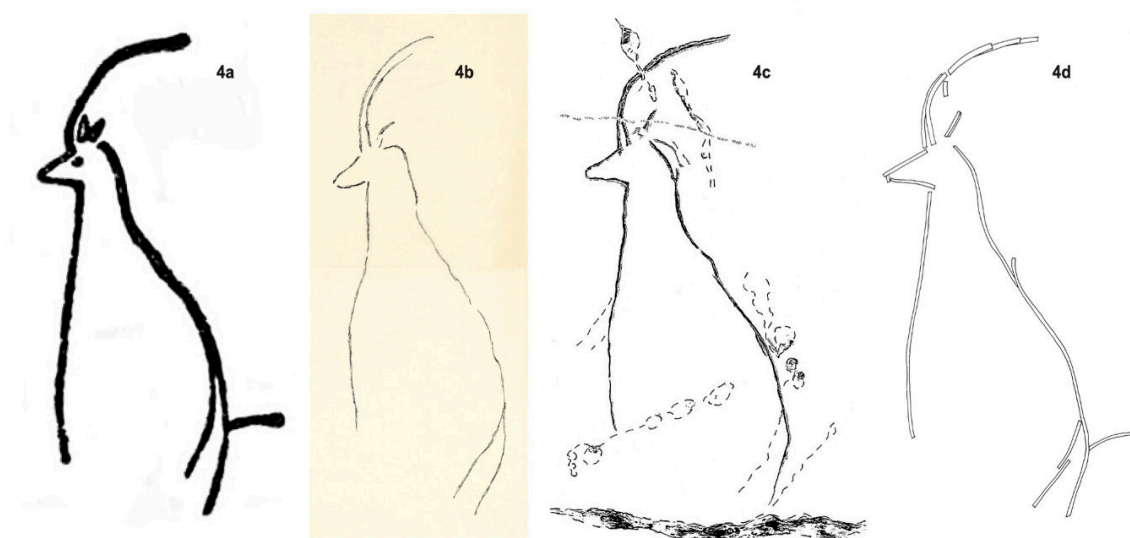


Fig. 182a à 4d - Relevés du Bouquetin n° 34. Relevés Glory 1946 ; Drouot 1952 ; Chabredier 1965 ; Novel 1998

TAPHONOMIE

Cette figure de bouquetin - l'une des plus célèbres de la grotte - a été victime de son succès : son tracé et sa périphérie ont subi des **atteintes multiples** (fig. 180).

En retrait de la ligne de dos, des **griffades** fines sont imputables aux chiroptères, fréquentation dont l'ancienneté n'est pas connue. Dans la partie inférieure du tracé du bouquetin, trois traits ne correspondent à aucun segment anatomique particulier (griffades d'ours ?).

Concernant les **atteintes anthropiques**, la tête en particulier est repassée et donc peu lisible d'un point de vue technologique.

Une fine **rayure** verticale affecte le cou de l'animal. Enfin, à proximité du tracé, dans une fissure latérale, une **perforation** de la paroi (fig. 184) correspond au repérage du niveau zéro pour les relevés dans la Zone ornée (Chabredier 1975).

En retrait du dos, plusieurs **traces digitées brunes** (fig. 180) résultent probablement d'appuis survenus entre 1946 et 1950, lors des relevés par calque direct.

D'autre part, sur tout le corps, de petites **surfaces abrasées** (fig. 180 et 190) pourraient également correspondre à ces relevés par calque direct.

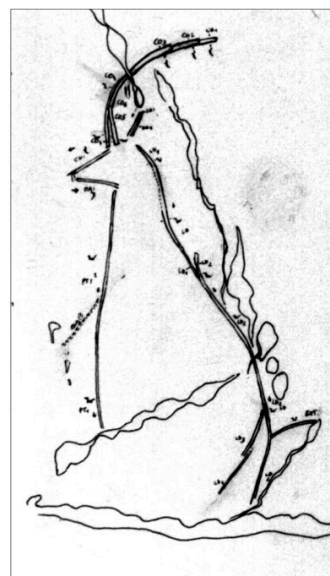


Fig. 183 - Relevé de terrain. Relevé Philippe Novel 1997

BOUQUETIN n° 34

OBSERVATION

LOCALISATION

En **paroi gauche** de la Zone ornée, au registre moyen du panneau de l'Aurochs n° 29 (fig. 179 p. 174).

Hauteur par rapport au sol : entre 123 cm et 151 cm.

DESCRIPTION : bouquetin dressé

Position de l'animal

Attitude dressée ; animal partiel visible par le flanc gauche et dirigé vers l'entrée.

Dimensions

Hauteur totale : 32 cm, longueur de la corne : 12.5 cm.

Segments anatomiques

- **encornure** : la corne, relativement longue, est constituée d'au moins cinq traits exécutés successivement de haut en bas et décalés de droite à gauche, lui donnant, notamment au sommet, un aspect " tuilé " (fig. 184). Au niveau de l'attache de la corne sur le frontal, un épaississement résulte de la divergence de CO4 et CO5 ;
- **tête** : les différents éléments qui composent la tête sont disjoints et ne présentent pas de connexion avec les autres éléments du corps (fig. 184). La tête est réalisée en deux traits rectilignes, l'un pour le chanfrein, l'autre pour la mâchoire. L'extrémité de la tête est mal conservée, mais le museau pourrait être matérialisé par une légère inflexion terminale du trait du chanfrein ;
- **oreille** : l'oreille, ancrée à l'arrière de la corne, est constituée de deux traits rectilignes partiellement superposés (fig. 184) ;
- **poitrail et ligne de ventre** : un seul trait quasi rectiligne, légèrement bombé au niveau de l'épaule, constitue le poitrail et le ventre. Il aboutit à une petite fissure oblique située au-dessus d'un joint de stratification ;
- **ligne de dos et croupe** : elles sont constituées d'au moins trois traits exécutés de haut en bas. Le deuxième (LD2) débute à hauteur de l'épaule de l'animal et se prolonge jusqu'à la croupe. LD3 et LD4, plus à l'intérieur de la figure, en corrigeraient la courbe (fig. 185), s'il ne s'agit pas d'un coup de griffes d'ours.



Fig. 184 - La tête et l'encornure du Bouquetin n° 34, détail.
On distingue aussi la perforation (flèche) due au nivellement de la Zone ornée.
Cl. Julien Monney



Fig. 185 - Tracés non anatomiques au niveau de la croupe du Bouquetin n° 34. Cl. Julien Monney

ANALYSES

CONSTRUCTION

Mise en place de la figure

Le relief convexe du support rocheux restitue le volume du corps de l'animal. L'attitude dressée résulte du placement de l'encolure sur un méplat séparant deux concavités, et résulte aussi de la présence d'une fissure discontinue oblique qui borde la silhouette. Enfin, un joint de stratification sert de ligne d'appui à la figure (fig. 186).

Ordre de construction

Compte tenu de l'état de conservation de la figure, l'ordre de construction est intuitif : une réalisation de haut en bas paraît toutefois être la plus vraisemblable.



Fig. 186 - Cadrage.
Cl. Jacques Brunet

TECHNOLOGIE

L'outil utilisé produit un trait d'une largeur variant de 2 à 4 mm suivant l'évasement latéral du profil qui peut alors comporter jusqu'à deux sillons (fig. 187). Le tracé authentique initial n'est malheureusement observable que dans des zones assez limitées.

Fig. 187 - Macrophotographie du tracé de la ligne de dos du Bouquetin n° 34. Le tracé gris indique une largeur d'1 cm.
Cl. Alain Dubouloz



COMPARAISONS

Les points de **comparaison formelle**, notamment avec le Bouquetin n° 32 du même panneau, portent sur le positionnement de la tête et des cervicales, le traitement de la corne, et enfin l'aspect dressé.

Comparaison stylistique : on retrouve également chez plusieurs autres bouquetins (n° 14, 32, 62 et 69) et sur certains chevaux (n° 44, 46, 52), le caractère disjoint des éléments composant la tête (fig. 188).

Fig. 188 - Comparaison avec le traitement de l'oreille du Bouquetin n° 69 qui n'est pas raccordée aux autres tracés (inclinaison et orientation du cliché ont été modifiées pour faciliter la lecture).
Cl. Alain Dubouloz



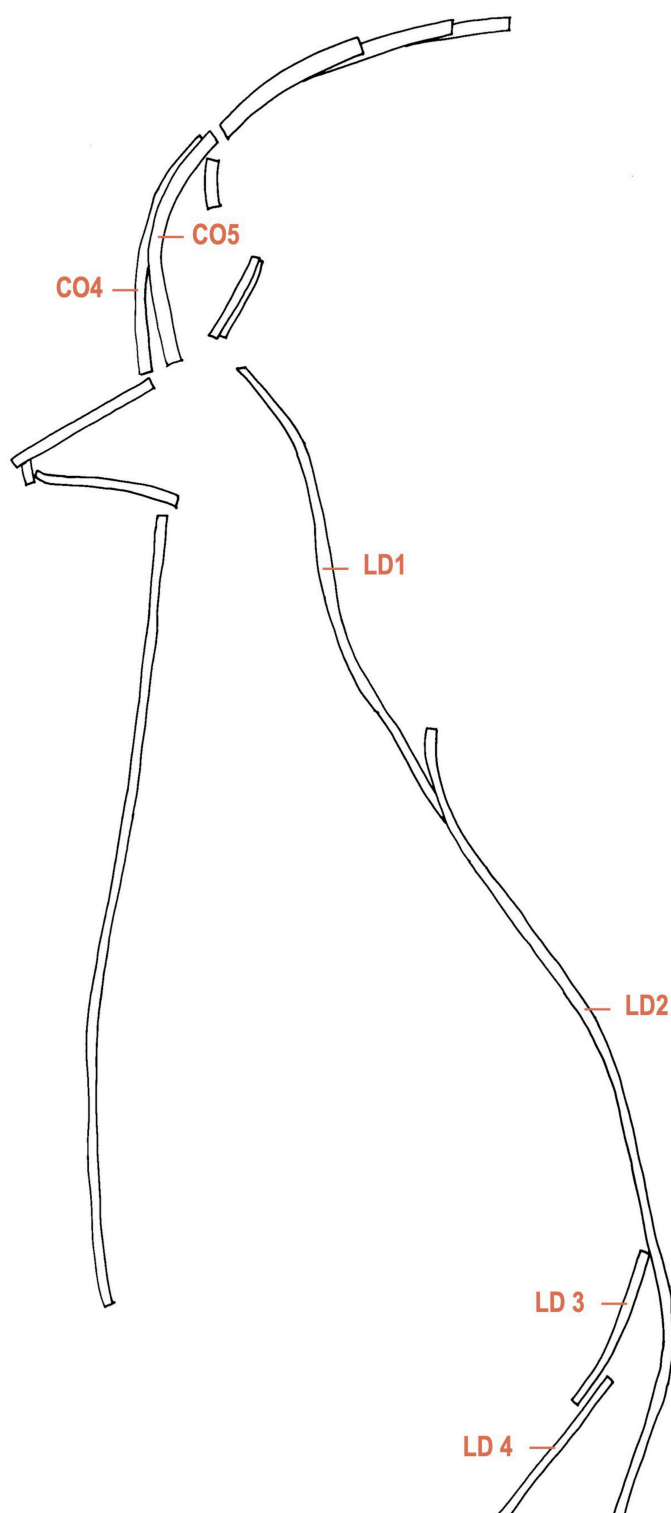


Fig. 189 - Relevé du Bouquetin n° 34, avec indication des segments anatomiques cités dans la fiche technique. Relevé Philippe Novel



Fig. 190 - Photographie du Bouquetin n° 34. Cl. Alain Dubouloz 2021